**Participants : René BIREBENT, Yannick BOUCHE, Philippe LABEDA, Rosi DABOUIS, Elise PROUST, Didier CATELAIN, Jean François PERSON, Julie BOUSQUET, Chaïma ZOUHRI.**

**Excusés, Anaïs Battistella, sylvain Salaméro**

## Subvention :

Jeunesse & Sport a attribué au CDTE une subvention (FDVA) de 3500€ pour la création d’une plateforme numérique d’aide et d’assistance aux cavaliers et l’actualisation des informations diffusées sur le site internet (itinéraires, hébergements, services aux randonneurs). Le travail doit être rendu pour fin février 2019 – peut-être fin avril, R Birebent se renseigne pour demander un délai supplémentaire.

Il est prévu de confier cette mission à J Bousquet, dans la prolongation de sa mission actuelle (octobre-décembre 2018) et du travail fourni par C ZOUHRI pendant son stage en décembre 2018.

## Site du CDTE :

Le site a été entièrement refondu par W Belarbi, étudiant de l’ISTHIA en stage au CDTE d’avril à septembre 2018.

Actuellement, J Bousquet est chargée de sa mise à jour sur la base des informations que le CDTE lui fournit.

Vont être publiés sur le site (grâce à la subvention du FDVA) :

* les informations concernant les hébergements et les services aux randonneurs.
* les tracés GPX d’itinéraires

## Cheval Passion 2019 et 2020 :

La Région tiendra un stand « Occitanie Tourisme ». Les départements envoient de la documentation ainsi que de l’information pour les présenter au stand. Les coûts sont pris en charge.

**S’informer mutuellement si des membres du CDTE se rendent à Cheval Passion et peuvent passer un peu de temps sur le stand, pour se relayer sur place**. Pas de présence continue prévue de la part du CDTE.

Pour l’édition 2020, il est prévu de mettre en place un catalogue de l’offre dans l’ensemble des départements de la région Occitanie.

## Révision du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) :

Le Département de l’Ariège a confié à chaque communauté de communes de réviser sont plan territorial de randonnée. Ceci en vue d’une révision complète du PDIPR. Le CDTE a été reconnu par le Département comme interlocuteur concernant la randonnée équestre.

En 2018, une première réunion a eu lieu avec chaque communauté de communes de l’Ariège. Suite à la fusion des collectivités, elles sont encore en train de se réorganiser. Au mieux, elles ont avancé l’état des lieux de leurs itinéraires.

Une seconde réunion est à prévoir avec chaque communauté de communes en 2019 pour assurer le suivi.

**Aux membres du CDTE : ne pas hésiter à faire remonter des informations du terrain, soit sur des besoins de maintien de certains tronçons, ou bien sur des difficultés techniques ou d’entretien rencontrées.**

Sur le secteur Mirepoix-Lavelanet, les deux intercommunalités s’associent pour l’entretien des chemins. Personne de contact : Pascal Carrière, technien.

## Problèmes relevés sur les itinéraires

Pour différentes raisons, des difficultés de praticabilité ont été relevées sur les itinéraires suivants :

* Chemin du facteur,
* Gorges de la Frau,
* Chemin des Tisserands : en mauvais état, glissant. Nécessiterait des travaux d’aménagement et d’entretien
* Pech de Foix (sur le GR107-Chemin des Bonshommes et le GR367-Sentier Cathare) : blocage par un particulier. Les collectivités sont informées, le CDTE participe aux échanges.
* Pistes de l’Estelas : autorisées aux chevaux, mais non autorisées aux attelages (car non autorisées aux véhicules !)Problème à voir avec l’ONF. Philippe s’en occupera ;
* A envisager de recréer pour son intérêt touristique, un ancien chemin le long de la vallée du Salat, qui passe par Seix et qui va vers l’Espagne (n’existe plus actuellement et/ou est à sécuriser).

##  Praticabilité pour les attelages

Dimensions minimales pour considérer un chemin comme étant praticable par des attelages :

/!\ Chemins de 1.5m de large MINIMUM pour éviter les dangers /!\

/!\ Pente pas trop haute ou longue, 15% /!\

Il est possible de solliciter JF PERSON qui ira vérifier sur le terrain.

## Randonnée Jeunes 2019 :

Le formule 2018 a été appréciée par les participants, qui auraient aimé que cela dure plus longtemps. Proposition pour 2019 d’une formule sur 5 jours pour les plus grands (14-18 ans) et de maintenir sur 2 jours pour les petits (7-13 ans), avec des circuits différents.

Les dates : on conserve la première semaine de juillet, avant que chacun démarre la saison d’été.

Secteurs envisagés pour 2019 : La Bastide de Sérou, Cantegril, Le Casteras, le Mas d’Azil, Massat, Fabas. **Chercher itinéraires et structures d’accueil.**

Pour contacter le site du Castagnès (Mas d’Azil) : s’adresser à la Mairie du Mas d’Azil.

## L’AG du CDTE et du CDE :

Réunion **le 14 Janvier 2019 à 10h à la Maison du Tourisme** (2 Boulevard du Sud, Foix) – qui héberge le bureaux du CDTE et de l’ADT.

Il est proposé par R Birebent de solliciter Julie Guichard pour une présentation de l’ADT, de ses missions et du rôle qu’elle peut jouer vis-à-vis des professionnels du tourisme équestre.